

— Qu'avez-vous fait à votre pied depuis hier ? disent-ils au patient, rassuré et joyeux.

— Je n'ai rien fait à mon pied et personne n'y a rien fait non plus ; vous l'avez trouvé avec les bandes de votre dernier pansement. Mais, j'avais hier un grand chagrin quand vous m'avez dit que vous me couperiez le pied aujourd'hui. Je me voyais estropié et dans l'impossibilité de gagner ma vie le reste de mes jours. Le soir venu, j'entends sonner la cloche de la chapelle. Je demande ce qu'on va faire. On me répond que l'on sonne le mois de saint Joseph. La confiance me vient au cœur, et je prie saint Joseph de me laisser mon pied. Vous voulez savoir ce que j'ai fait ? le voilà.

Quelques jours s'étaient à peine écoulés que le pied était complètement guéri. Saint Joseph avait payé sa dette de l'année par une faveur de l'ordre temporel ; l'année suivante, il obtint une grâce spirituelle de premier ordre dans la même maison.

* * *

Un soir du mois de mars, une des religieuses prévient l'aumônier, qui rentrait assez tard de voyage, que l'on avait amené depuis quelques heures un malade en danger grave.

C'était un homme usé par tous les genres de débauche.

Il repoussa l'idée des secours religieux avec toute la brutalité que pouvait lui permettre son état d'épuisement....

Le cœur du prêtre se prend à espérer, quand il peut dire aux fidèles réunis pour le mois de saint Joseph :

Mes frères, je recommande à vos prières un malade à toute extrémité qui refuse absolument les secours de la religion. Mettons saint Joseph de notre côté, et sauvons ce malheureux.